



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

**La société coloniale de Bambao : Comores, 1893-1975 / Mouhssini Hassini-el-Barwane
éd. Komedit, 2015
cote : 60.356**

Hassani Mouhssini-el-Barwane, qui enseigne aujourd'hui à l'université des Comores à Mvouni (Grande Comore) fut, dans les années 1980, au nombre de nos étudiants de maîtrise à la Sorbonne. Il s'est spécialisé en histoire économique et a consacré l'essentiel de ses travaux à l'étude de la SCB, Société Comores-Bambao dont chacun sait qu'elle a longtemps dominé la vie économique de l'archipel et même exercé une influence déterminante dans sa vie politique. C'est ainsi qu'il a consacré sa thèse de doctorat, soutenue en 2010 à l'université de la Réunion, à l'évolution du système foncier comorien de 1841, année qui vit les Français prendre pied dans l'archipel par l'acquisition de Mayotte, à 1975 année de l'indépendance de ce même archipel (Mayotte exceptée). De cette thèse, il a extrait la présente étude, centrée sur l'histoire de cette entreprise de 1893 à 1975.

Ainsi que nous l'avons noté dans la préface, une figure domine l'histoire de cette firme, du moins celle de la période des origines, celle de la montée en puissance et celle de la maturité : il s'agit du parfumeur grassois Georges Chiris (1872-1953). Ce puissant homme d'affaires disposait d'un grand entregent dans les milieux politiques (il siégea au conseil supérieur des colonies comme délégué de Mayotte et ses deux filles avaient épousé les fils du président Carnot) et, désireux de s'affranchir de la subordination à ses fournisseurs pour l'achat des matières premières, il avait perçu l'intérêt écologique des Comores pour la production des plantes à parfum et la distillation des huiles essentielles. En 1907, Chiris s'associa avec les deux planteurs Bouin et Regouin qui, en 1893, avaient loué à bail la propriété sucrière de Bambao, appartenant au sultanat d'Anjouan. Telle fut l'origine de la Société coloniale de Bambao dont Chiris présida le conseil d'administration pendant près de 40 ans (1907-1946). Mouhssini étudie par le détail la stratégie foncière de la SCB qui acquit des plantations dans les diverses îles du groupe. A Anjouan elle acquit l'ancien domaine de William Sunley à Pomoni puis parvint, à l'issue d'un long procès à entrer en possession des terres du médecin américain Wilson, à Patsi. A Mayotte, elle procéda en 1908 à l'acquisition du domaine de Combani, (2.000 hectares) ancienne propriété du planteur Faymoreau d'Arquistade, et racheta à Dzoumogné les propriétés de l'ancienne société des Comores. A Mohéli elle reprit à son compte le domaine de Fomboni, jadis fondé par l'aventurier Joseph Lambert puis racheté par l'Anglais Robert Sunley. Enfin à la Grande Comore, elle s'assura en 1938 le contrôle de la Société Anonyme de la Grande Comore (SAGC) fondée par le trop célèbre Léon Humblot, mais qui, mal gérée par les successeurs de ce dernier, tendait à



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

péricliter. La SCB était ainsi devenue un holding avec une société mère et des filiales. Chiris sut faire face à la crise des années Trente dont il parvint à limiter les effets. Il s'était vainement opposé au rattachement de l'archipel à Madagascar en 1912 mais son influence dans les allées du pouvoir restait grande et valut à plus d'un fonctionnaire colonial qui s'était montré trop soucieux des intérêts du paysannat comorien d'être déplacé.

Dans les diverses îles, les paysans autochtones se trouvaient réduits à la condition d'ouvriers agricoles ou de métayers sur des terres qu'ils cultivaient *ab antiquo*. Les traditions orales recueillies par l'auteur conservent le souvenir de cette ère d'exploitation. Après l'âge du sucre, les plantes à parfum (ylang-ylang, giroflier, citronnelle, lemongrass) constituaient ainsi un exemple de quasi monoculture de type colonial comme le clou de girofle à Zanzibar ou le cacao à Fernando Poo. Mais Chiris eut la sagesse de ne pas négliger totalement d'autres types de production comme la vanille, le sisal et accessoirement le café. Si l'on excepte les 12.000 hectares de la Société Nioumakélé, dans le sud d'Anjouan, (qui n'était pas une véritable concurrente) la SCB s'était rendue maîtresse de l'ensemble de l'économie de plantation dans l'archipel, même si, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ayant pris la raison sociale de société Comores-Bambao, elle fut amenée, sous la pression de l'administration, à rétrocéder une partie de ses terres. Une commission de réforme agraire était à l'œuvre. La SCB renonçait d'ailleurs de plus en plus à l'économie de plantation pour se tourner vers des activités d'import-export. Bon connaisseur des structures foncières traditionnelles, Mouhssini étudie dans sa conclusion les conséquences des rétrocessions de terres pour le paysannat comorien et se prononce en faveur de la mise en place d'une haute-autorité foncière, indépendante du pouvoir politique.

L'ouvrage de Mouhssini Hassani-el-Barwane est concis et solidement documenté. Les travaux de Claude Robineau, de Aïnouddine Sidi et de nous-même ont été intelligemment mis à contribution. Sa lecture s'imposera à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique de l'archipel et même à son histoire tout court.

Jean Martin